

Image not found or type unknown



Vente d'une part de maison

Par **melba**, le **11/12/2007** à **11:09**

bonjour, rnje vais vendre à mon concubin (acte déposé en mairie il y a plus de 15 ans.) une part de la maison que nous avons achetée ensemble. rnje n'habite plus cette maison depuis 3 ans rnsuis-je forcément imposable sur la plus-value ? rnmerci

Par **Upsilon**, le **11/12/2007** à **20:16**

Bonjour ! rnrnJe crois que la vente d'une part d'un bien immobilier indivis a un co indivisaire vous permet d'échapper à l'impôt sur la plus value ! rnrnA vérifier, mais je suis presque certain de moi... Votre notaire ne vous l'a pas dit ?

Par **melba**, le **13/12/2007** à **13:46**

Merci de votre réponse. rnPour l'instant, je n'ai pas vu le notaire (seul mon ex-concubin l'a vu). rnBonne journée,